

VENTE

Honoraires de transaction TTC* maximum à la charge du vendeur		
Prix de vente	Habitation / Terrain	Locaux professionnels
de 0 à 25 000 €	2 500 €	6 000 €
de 25 001 à 56 000 €	5 000 €	7 000 €
de 56 001 à 100 000 €	9.00 %	13.00 %
de 100 001 à 156 000 €	7.00 %	13.00 %
de 156 001 à 280 000 €	6.00 %	13.00 %
de 280 001 à 500 000 €	5.00 %	13.00 %
supérieur à 500 000 €	4.00 %	13.00 %
<i>La somme découlant du pourcentage sera arrondie à la centaine inférieure</i>		
Vente de programme neuf : 5.00 % maximum du prix de vente		

Estimation TTC* avec la réalisation d'une étude comparative de marché : 200.00 € maximum

LOCATION

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
Honoraires conformes à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, dite loi « ALUR »		
Prestations	Honoraires TTC* Locataire	Honoraires TTC* Bailleur
Entremise et négociation	Néant	Maximum 100.00 €
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	Maximum 8 €/m ²	Maximum 8 €/m ²
Etat des lieux d'entrée	Maximum 3 €/m ²	Maximum 3 €/m ²
Total	Maximum 11 €/m ² (plafond à un mois de loyer hors charges)	Maximum 11 €/m ² (plafond un mois de loyer hors charges) + 100.00 €
Etat des lieux de sortie		Maximum 3 €/m ²
Locaux commerciaux et professionnels		
Forfait négociation, rédaction du bail et état des lieux	36.00 % TTC maximum du loyer annuel HT partagé entre locataire et bailleur. Rédaction seule du bail : 720.00 € TTC maximum à la charge du demandeur	

GESTION LOCATIVE

Prestations	Honoraires Bailleur maximum
Gestion immobilière courante	7.00 % HT des encaissements soit 8.40 % TTC
Assurance des loyers impayés (GLI)	2.70 % du loyer + charges
Vacation horaire pour suivi de gros travaux, gros sinistres et procédures contentieuses hors GLI	80.00 € HT soit 96.00 € TTC de l'heure
Assurance propriétaire non occupant	Selon le type de bien (renseignements en agence)
Aide à la déclaration des revenus fonciers	50.00 € TTC par lot

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

*T.VA. au taux actuellement en vigueur de 20.00 %

Honoraires au 1^{er} juillet 2022

Jung Immobilier - 114 Avenue de Strasbourg 57070 Metz - Tél. 03 87 509 509 - Fax: 03 87 36 22 52 - jungimmobilier@orpi.com - Sarl au capital de 20 000 € - RCS Metz 501 078 224 - TVA FR76501078224 - ORIAS 08045769 - Carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » et « Gestion immobilière » n° CPI 5701 2017 000 015 590 - CCI de la Moselle - Garantie Allianz IARD - 1 Cours Michelet - CS30051 - 92076 Paris La Défense cedex - Montant garantie : 115 000 € en transaction et 110 000 € en gestion

La délivrance d'une note est obligatoire